

Visite au Gabon du chef de l'Etat centrafricain

Vers le maintien des troupes gabonaises en RCA



La conférence de presse des deux chefs d'Etat.



Poignée de main à l'issue du tête-à-tête.

J. O.
Libreville/Gabon

Le président centrafricain, Faustin Archange Touadera, en visite de travail et d'amitié en terre gabonaise, a sollicité de son homologue gabonais, Ali Bongo Ondimba, le maintien des troupes gabonaises de la Mission multidimensionnelle Intégrée des Nations unies pour la stabilisation en

Centrafrique (MINUSCA).

JEUDI dernier, le chef de l'Etat centrafricain, Faustin Archange Touadera, a effectué une visite de travail et d'amitié au Gabon. Au cours de laquelle il a eu un tête-à-tête au palais de la présidence de la République, avec son homologue gabonais Ali Bongo Ondimba. Et plaidé le maintien des troupes gabonaises de la Mission multidimensionnelle intégrée

des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique (MINUSCA). «*Nous sommes des frères, c'est un cri du cœur que nous percevons de la part de nos frères centrafricains et cela ne peut nous laisser indifférents. Je vais ainsi réunir le gouvernement très prochainement afin de lui transmettre des indications suite aux informations que vient de me communiquer le président Touadera*», a déclaré Ali Bongo Ondimba

lors du point de presse qui a suivi. Par ailleurs, les deux dirigeants ont abordé, entre autres, les questions relatives à la situation politique et sécuritaire en République démocratique du Congo (RDC), l'intégration sous-régionale ainsi que le renforcement de la coopération bilatérale entre le Gabon et la République centrafricaine. Cette rencontre, s'inscrivant dans le cadre des consulta-

tions régulières sous-régionales, a été l'occasion pour Ali Bongo Ondimba, président en exercice de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), de faire un état des lieux de la situation qui prévaut actuellement en Centrafrique. Par ailleurs, les deux chefs d'Etat se sont dit «satisfaits» des avancées dans la recherche de solutions définitives à la crise centrafricaine. Tout comme il a

été convenu d'une prochaine rencontre lors d'une réunion de la CEEAC, en marge du sommet de l'Union africaine (UA) prévu en Mauritanie en juillet prochain. Tout en partageant la même ambition de redynamiser le processus d'intégration sous-régionale, ils ont réaffirmé leur totale volonté à coopérer étroitement pour le renforcement de l'axe Libreville-Bangui.

Activités présidentielles

She Okitundu chez Ali Bongo Ondimba

J.O.
Libreville/Gabon

LE vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères de la République démocratique du Congo (RDC), a été récemment reçu en audience par le chef de l'Etat Ali Bongo Ondimba. En visite de travail dans notre pays dans le cadre des consultations régulières entre le Gabon et la RD Congo (RDC), M. She Okitundu était porteur d'un message de son président Joseph Kabila Kambangué à son homologue gabonais, en sa qualité de président en exercice de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC). L'émissaire congolais est venu faire un point sur l'évolution de la situation politique dans son pays, en perspective



Tête-à-tête entre le président Ali Bongo Ondimba et le vice-Premier ministre de la RD Congo Léonard She Okitundu.

des consultations électorales qui se tiendront d'ici la fin de cette année. Dans un second temps, le numéro un gabonais s'est entretenu avec 14 ministres des pays membres de l'Ohada, réunis récemment à Libreville dans le cadre de la 46e session du Conseil des ministres de la dite organisation. Au cours de cette audience, le ministre gabonais de la Justice,

garde des Sceaux, Edgard Anicet Mboumbou Miyakou, a présenté les enjeux de ces assises dans l'optique de la prochaine session ministérielle et de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres qui se tiendront en octobre 2018 à Libreville. A rappeler que le Gabon assure la présidence de l'Ohada au titre de l'année en cours.



Les ministres des pays membres de l'Ohada autour du chef de l'Etat au terme de leurs échanges.

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR, DE LA SECURITE CHARGE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

REPUBLICQUE GABONAISE Union-Travail-Justice

SECRETARIAT GENERAL

Arrêté n° 000463 MISDDL/SG
Fixant la période de révision de la liste électorale

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE L'INTERIEUR, DE LA SECURITE, CHARGE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

Vu la Constitution ;
Vu la loi n° 07/96 du 12 mars 1996 portant dispositions communes à toutes les élections politiques, ensemble les textes modificatifs subséquents ;
Vu le décret n°0333/PR/MISPID du 17 juillet 2013 portant attributions et organisation du Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique, de l'Immigration et de la Décentralisation ;
Vu le décret n°00149/PR du 03 mai 2018 portant nomination du Premier Ministre, chef du Gouvernement ;
Vu le décret n°00150/PR/PM du 04 mai 2018 fixant la composition du Gouvernement de la République ;
Vu les nécessités de service ;

ARRETE :

Article 1^{er} : Le présent arrêté, pris en application des dispositions de l'article 37 de la loi n°07/96 du 12 mars 1996 portant dispositions communes à toutes les élections politiques, fixe la période de révision de la liste électorale sur toute l'étendue du territoire national.

Article 2 : La période de révision de la liste électorale est fixée du vendredi 15 juin 2018 à 8 heures au vendredi 29 juin 2018 à 18 heures.

Article 3 : Le présent arrêté sera enregistré, publié selon la procédure d'urgence et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Libreville, le 14 JUIN 2018

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité, chargé de la Décentralisation et du Développement

Lambert-Noël

Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité, chargé de la Décentralisation et du Développement Local
Immeuble Delta Point
BP : 2118 Libreville (Gabon), TR: Secrétariat Particulier - 01 77 10 89